# TERMES DE REFERENCES DE LA PLATEFORME DE GESTION DU REGIME DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE WAAJAL ËLËK DE LA MUTUELLE DES ARMEES.

#### 1. Introduction

## 1.1 Contexte du projet

Nom du projet : Waajal Ëlëk

• Initiateur : Mutuelle des Armées

- **Objectif global :** Mettre en place un régime de retraite supplémentaire à points par capitalisation pour les Armées. Ce projet vise à améliorer le niveau des pensions des militaires en compensant la faible assiette de cotisation du régime de base.
- **Besoin :** Développer une plateforme de gestion de bout en bout pour le suivi des adhérents et des opérations du régime afin de renforcer les mesures de transparence de Waajal Ëlëk.

# 1.2 Objectifs de la plateforme

- Gérer l'intégralité du cycle de vie de l'adhérent et du contrat (de l'adhésion au départ à la retraite).
- Assurer la sécurité, l'efficacité et la fiabilité des données et des opérations financières (traçabilité de toute opération faite sur la plateforme : qui a fait quoi, et quand ?)
- Offrir une interface agile et conviviale pour les utilisateurs (gestionnaires et adhérents).
- Permettre une accessibilité via des applications mobiles.
- Permettre de faire des calculs de l'épargne basée sur des taux de rendements variables avec un taux minimal garanti. Les taux de rendements devront être paramétrables.
- Edition de tableaux de bord basés sur des calculs actuariels fiables.

# 2. Spécifications fonctionnelles

# 2.1 Module d'adhésion et de souscription

# • Gestion des adhésions :

- Création, modification, suppression de fiches adhérents (civilité, catégorie, informations de contact) (avec traçabilité).
- o Collecte des informations nécessaires à l'affiliation.
- Attribution automatique de statut : adhésion en cours, en impayé, retraité, résilié, rachat en cours ect..

# Gestion des contrats :

- Enregistrement des données du contrat (date de souscription, taux ou montant de cotisation, plafond de cotisation, cotisation supplémentaire volontaire, exceptionnelle, ect.).
- Suivi des cotisations contractuelles versées.
- Suivi des cotisations supplémentaires (versement programmé et/ou exceptionnel) versées.
- Attribution de points de retraite en fonction des cotisations et de la valeur d'achat du point.
- Gestion des avenants au contrat : possibilité de modification des données du contrat avec traçabilité (suivi de l'historique) : modification des bénéficiaires, du montant de la cotisation, ect.
- Gestion automatique du changement de catégorie : modification automatique du montant de la cotisation, historique disponible, ect.

# 2.2 Module de suivi et de gestion du contrat

## • Consultation du solde de l'épargne :

- o Affichage en temps réel de l'épargne cumulée (cotisations + intérêts).
- o Calcul et affichage du nombre de points acquis.
- Situation détaillée du contrat à tout moment.

# Gestion des rachats (total ou partiel) :

- Permettre la demande de rachat partiel ou total du capital constitué en tenant compte des critères d'ancienneté et de cotisations versées.
- Mettre en œuvre la possibilité de percevoir une somme d'argent issue du cumul des versements.
- Permettre de paramétrer le montant maximal du rachat partiel autorisé ainsi que le montant minimal à laisser dans le compte.
- o Permettre le paramétrage des pénalités de rachat partiel à appliquer.
- Calculer le montant du rachat total ou partiel en tenant compte des intérêts et des pénalités éventuelles.

#### • Gestion des avances sur capital:

- Permettre aux adhérents de demander une avance remboursable sur leur capital accumulé.
- o Permettre le paramétrage du montant maximal de l'avance à octroyer.
- Gérer le remboursement de l'avance (édition du tableau d'amortissement, suivi des remboursements, remboursement anticipé de l'avance, ect..)

# • Pilotage technique:

- Assurer la révision périodique des paramètres techniques (valeur d'achat et valeur de service du point) en fonction des variations du salaire moyen des salariés.
- o Prévoir l'attribution de points gratuits si nécessaire.

### 2.3 Module de gestion des sinistres (départ à la retraite)

#### • Calcul des prestations :

- Déterminer le montant de la pension de retraite en multipliant le nombre de points acquis par la valeur de service du point.
- Proposer les différentes options de sortie : rente viagère ou capital ou rentes certaines.
- Permettre la simulation des différentes prestations en cours de vie du contrat

# Gestion de la rente viagère et rentes certaines :

- o Calculer la rente mensuelle ou annuelle.
- Gérer la réversion de la pension aux ayants-droits en cas de décès pour la rente certaine.

## Gestion de la sortie en capital unique :

- o Permettre des simulations sur le capital estimé à la sortie
- o Calculer le capital de sortie à partir des cotisations versées et des intérêts perçus.
- o Gérer le versement unique de la somme d'argent.

# 3. Spécifications techniques

#### • Architecture:

- La plateforme doit être agile et permettre une intégration avec d'autres systèmes (logiciel de paie, intégration de fichiers Excel, csv, etc.).
- o Elle doit être évolutive pour intégrer de nouvelles fonctionnalités à l'avenir.
- Le système doit intégrer la possibilité de paiement par mobile money /virement bancaire des primes et prestations.

# Accessibilité:

- La plateforme doit être accessible et responsive (utilisable sur téléphone et tablette)
- o La plateforme doit être accessible même sans connexion pour le gestionnaire
- Evolution possible vers une application totalement mobile pour les gestionnaires et pour les adhérents.

## • Sécurité:

- Mise en place de protocoles de sécurité robustes pour protéger les données personnelles et financières.
- o Gestion des accès utilisateurs avec différents niveaux d'autorisation.
- Gestion de l'aspect confidentialité des données

#### Intégration d'outils actuariels :

 Le système doit intégrer un moteur de calcul actuariel pour la gestion des projections financières basées sur les tables de mortalité (rentes viagères, ect.).

#### Tableaux de bord :

- Création de tableaux de bord pour la gestion et le pilotage des indicateurs clés (ratio de couverture, solde technique, ect.)
- o Etablir des états sur les capitaux à échoir, les cotisations à recevoir, ect
- Statistiques mensuelles sur le portefeuille (encaissements reçus, prestations versées, statistiques prédictives, ect)
- Permettre d'éditer 2 mois avant l'échéance une liste exhaustive des départs à la retraite ainsi que des montants à payer.

0

# Gestion du paramétrage

o Droits des utilisateurs : profil administrateur, profil RH, profil utilisateur simple ect

NB : Les termes de référence ci-dessous ne sont pas exhaustifs. La plateforme doit être assez agile pour permettre l'ajout d'autres fonctionnalités.

#### 4. Offre Financière

L'offre financière doit être la plus précise possible et devra spécifier les frais de maintenance à prévoir ainsi que toutes les modifications qui devront entrainer un paiement supplémentaire en cours de vie de la plateforme.

## 5. Délais

La plateforme doit être opérationnelle le 01 novembre 2025 au plus tard. Des séances de validation intermédiaire devront être programmées avant la livraison finale.

#### 6. Transmission de l'offre financière et technique

Votre offre technique et financière doit nous parvenir au plus tard le 10 septembre 2025 à 18H GMT à l'adresse suivante : <a href="mailto:khady.ndaw@gmail.com">khady.ndaw@gmail.com</a> avec copie à <a href="mailto:mababoukebe@yahoo.fr">mababoukebe@yahoo.fr</a> et <a href="mailto:mamour\_sarr@yahoo.fr">mamour\_sarr@yahoo.fr</a> .